

DECRET D/2022/ **0 4 7 9** /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE A LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021, Portant prorogation des lois nationales, Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021, portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Décret D/2022/059/PRG/SGG du 02 Novembre 2021, portant Attributions et Organisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la Transition ;
Vu le Communiqué n° 01 du 05 septembre 2021, portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Halimatou Kaba, précédemment Chef de Cabinet à la Primature est nommée Conseillère chargée de mission à la Présidence de la République.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le **07 OCT 2022**

Colonel Mamadi DOUMBOUYA